

Administration Générale

Nos réf. : JL/FGB/CA N°38-2020

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 NOVEMBRE 2020

La séance est ouverte à 18 H 30 sous la présidence de Madame Julie LESAGE, Maire.
Madame Cathy SEBTI est désignée en qualité de Secrétaire de séance par le Conseil Municipal.
Le procès-verbal du Conseil Municipal du 17 septembre 2020 est adopté à l'unanimité.
L'ordre du jour de la séance est adopté par 29 voix pour.
Des Informations sont portées à la connaissance du Conseil Municipal en vertu des articles L 2122-22, L 2122-23 et R.2122-7-1 du C.G.C.T. et dans le cadre des délégations du Conseil Municipal données au Maire par délibération du 5 juillet 2020.
Madame le Maire ouvre la séance en alertant sur les conséquences économiques et sociales de la crise de la covid-19. Elle indique également qu'elle est très attachée à la continuité du service public et qu'elle remercie tout le personnel municipal qui y contribue, que ce soit en présentiel ou en télétravail.

L'ordre du jour de cette séance peut démarrer, le Conseil Municipal :

CAB01-12112020 - Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal.

➤ Adopte le règlement intérieur du Conseil Municipal pour le mandat 2020-2026 joint à la délibération s'y rapportant.

FIN01-12112020 – Débat sur les orientations budgétaires 2021.

➤ Prend acte de la tenue et de l'existence du rapport qui figurait dans le dossier du Conseil Municipal du 12 novembre 2020 et sur la base duquel s'est tenu le Débat d'Orientations Budgétaires pour 2021.

FIN02-12112020 – Pertes sur créances irrécouvrables – demande créances éteintes.

➤ Accepte les demandes d'extinctions de créances d'impayés de 2013 à 2015 présentées par la Trésorerie concernant des dettes de restauration scolaire pour un montant de 518,18 euros et d'autoriser Madame le Maire à viser le mandat correspondant et imputé au compte 6542.

ADMG01-12112020 – Adoption du règlement pour la célébration des parrainages civils.

➤ Autorise les cérémonies de parrainage civil à la ville de Grand-Couronne et adopte le Règlement Intérieur qui en fixe les critères, les modalités d'organisation et de fonctionnement.

ADMG02-12112020 – Désignation d'un représentant élu de la collectivité et d'un suppléant pour siéger au Comité de pilotage du site Natura 2000 « Boucles de la Seine Amont – Coteaux d'Orival ».

➤ Désigne comme suit, Madame Marion RENAUDAT, représentant titulaire et Monsieur Sébastien BRAILLARD, représentant suppléant élus pour représenter la collectivité au sein du Comité de pilotage du site Natura 2000 « Boucles de la Seine Amont – Coteaux d'Orival » qui se situe sur les communes de Oissel, Orival et Grand-Couronne.

-1-



ADMG03-12112020 – Désignation des membres au sein de la Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées.

➤ Décide, après qu'ils se sont portés candidats, de désigner les membres, pour compléter la composition des membres de la Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées comme suit :

Tableau des membres :

Président(e) : Le Maire

Membres élus

Fabrice RAOULT
Cédrick STOCKLEY

**Administrés-représentants
d'associations et commerçants**

M. Pierre BOURGET
Mme Sophie TESTU

ADMG04-12112020 – Modification dans la désignation des membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

➤ Valide la nouvelle liste du Conseil d'Administration du C.C.A.S, tenant compte d'une modification suite à la demande de changement d'un des membres. appartenant à LADAPT Normandie. La nouvelle composition du Conseil d'Administration du C.C.A.S se compose comme suit :

1. Julie LESAGE ;
2. Pascale LE MOAL ;
3. Hélène PELLI ;
4. Bernadette GRUEL ;
5. Souhila BAKOUR ;
6. Denis SAGOT ;
7. UDAF 76 : Monsieur Jean-Louis AURIAU ;
8. CAPS : Madame Christel LEFEVRE ;
9. LADAPT Normandie : Monsieur Benoît RAGOT ;
10. CFDT Retraités Seine-Maritime : Monsieur Joël BOITTOUT ;
11. Maison de la Solidarité de Grand-Couronne : Madame Lydie BRAZ ;
12. ABCL : Monsieur André LANGLOIS.

ENS01-12112020 – Renouvellement de la convention avec l'association CARDERE.

➤ Décide de signer le renouvellement de la convention de partenariat avec l'Association CARDERE ainsi que toutes les pièces s'y rapportant, qui permet d'organiser chaque année avec les directeurs d'école, des activités de sensibilisation à l'environnement sur le temps scolaire pour l'année 2020-2021 et d'imputer les dépenses au budget correspondant.

POP01-12112020 – Appel à projets « quartiers solidaires ».

➤ Autorise Madame le Maire à prendre l'ensemble des dispositions nécessaires à la mise en œuvre de huit actions, dans le cadre de l'appel à projet où les quatre thématiques suivantes sont identifiées :

1. Participation des habitants et citoyenneté ;
2. Santé ;
3. Solidarité et égalité des chances ;
4. Education Sport jeunesse.

et autorise Madame le Maire à signer l'ensemble des documents contractuels et d'affecter les subventions accordées aux budgets dédiés.

VIEA01-12112020 – Versement de subventions pour 2020 aux associations de Grand-Couronne.

➤ Vote les subventions pour l'exercice 2020 à l'U.N.R.P.A., l'Association Familiale et au Tarot Couronnais, trois associations de Grand-Couronne.

VIEA02-12112020 – Versement de subventions pour 2020 aux associations extérieures.

➤ Vote les subventions pour l'exercice 2020 aux cinq associations listées ci-dessous, extérieures à Grand-Couronne :

- Bâtiment C.F.A Dieppe ;
- Bibliothèque à l'hôpital ;
- PAR-TAGE ;
- E.L.A. ;
- C.F.A.I.E.

VIEA03-12112020 – Convention Ville/Association Les Enfentillages.

➤ Autorise Madame le Maire à signer la convention de subvention avec l'association les Enfentillages afin de permettre le maintien et le développement de structures de garde de jeunes enfants ; impute la dépense au budget correspondant de la ville.

Fin de séance, à 19 H 30.

Grand-Couronne, le 13 novembre 2020.

Madame le Maire,



Julie LESAGE.